



La participation libre et consciente qu'est-ce-que-c'est ?

Dans notre société où tout service a une tarification imposée, la participation “libre et consciente” est une alternative, une **invitation à réfléchir sur l'offre culturelle et à agir en fonction.**

Elle appelle à un **acte conscient et responsable où chacun-e décide, selon sa situation personnelle, le montant de sa participation financière en fonction du contenu de ce qu'il reçoit et en tenant compte de la valeur réelle du service proposé.**

Alors soyons transparents sur la valeur réelle de ces propositions d'ateliers et donnons une idée (ou plusieurs!) :

- Les ateliers-rencontres est une action 100% auto-financée (cqfd : pas de subvention publique demandée) : c'est votre participation qui la maintiendra dans le temps !
- Le coût d'élaboration d'un atelier-rencontre est, à titre d'exemple, pour 5 heures avec un artiste-intervenant résidant à Toulouse, d'environ 600 euros (rémunérations, charges sociales, coût logistique et communication).
- Donc : à titre indicatif pour cet exemple-là, si 10 personnes paient 60 euros chacune : youpi ! on rentre dans nos frais, si 20 personnes (jauge maximum) paient chacune 30 euros, génial !...et ainsi de suite.
- Mais aussi : Y-a-t-il une alternative si on ne peut pas participer à hauteur du prix juste ? OUI, c'est le principe : on participe avec le montant possible et on complète en récupérant des brochures pour les distribuer dans notre quartier, on en parle à des amis, des collègues, des connaissances, on devient médiateur, on propose un coup de main bénévole et ainsi de suite...

Sachant qu'au final, le but est que les ateliers-rencontres puissent être viables économiquement. Ex : Je ne peux payer que 30 euros, alors que l'atelier en vaut théoriquement au moins 50, j'invite si possible une deuxième ou plusieurs personnes à participer...;-)

Alors comment je fais pour m'inscrire et réserver une place ?



Envoyer par la poste, ou apporter sur rdv, le formulaire d'inscription téléchargeable (ou détaché de la brochure de saison) dûment complété accompagné d'un chèque d'un montant de 10 euros (ce qui correspond symboliquement au montant de la cotisation annuelle)

Pour les personnes ayant déjà adhéré sur la saison (oct 2015 à mai 2016) ou l'année civile 2016, envoyer uniquement le chèque de réservation de 10 euros symboliques, pour chaque atelier réservé, avec la mention du ou des ateliers auxquels on souhaite participer



La participation financière se fait le jour-même de l'atelier par chèque ou espèces.
Un document précisant le détail du coût de l'atelier-rencontre est alors affiché ainsi qu'une indication du prix juste

A noter !

Les désistements de dernière minute – sans sérieuse raison - ne rendent pas service !
L'engagement sur un atelier se fait sur toute la durée de celui-ci et non à la carte
Nous proposons, pour la pause midi, la formule repas partagé pour ceux qui le souhaitent
La jauge de l'atelier est limitée
LAM se réserve le droit d'annuler un atelier si le nombre de participants inscrits en amont n'est pas suffisant